



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/04/19

Séance du lundi 29 avril 2019

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIÉ EXACT,

Aujourd'hui 29 avril 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Madame Florence FORZY-RAFFARD présente jusqu'à 17H00, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 18H50 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 20H00

Excusés :

Madame Brigitte COLLET, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL

Conseil municipal du 29 avril 2019
Vœu proposé par le groupe écologiste
Réduire notre empreinte écologique alimentaire
pour répondre à l'urgence climatique

L'urgence climatique est là, les solutions pour y faire face le sont aussi. Dans une étude de la revue *Nature Communications* publiée en 2017, des chercheurs européens soulignent **qu'il est possible de nourrir plus de 9 milliards d'êtres humains en 2050 avec 100 % d'agriculture biologique**, à deux conditions : **réduire le gaspillage alimentaire et limiter la consommation de produits d'origine animale**.

Les scientifiques encouragent donc à inverser le ratio aujourd'hui constaté de 1/3 de protéines végétales et 2/3 de protéines animales.

Pour rappel, l'élevage de bétail est responsable d'environ 15 % des émissions mondiales des gaz à effets de serre et 80 % des stocks de poissons commerciaux sont soit surexploités soit pleinement exploités.

Selon le Réseau Action Climat, la consommation de viande doit être divisée par 2 pour que la France respecte ses objectifs climatiques.

A l'impact environnemental de notre consommation de viande, s'ajoute le traitement des animaux qui, jamais dans nos sociétés contemporaines n'a autant fait débat.

Et pour cause, en France, plus de 3 millions d'animaux sont abattus chaque jour, dans des conditions souvent déplorables.

L'élevage et l'abattage majoritairement industriels ne sont pas tenables.

Si l'adoption d'un **régime végétarien ou végétalien demeure un choix personnel**, l'urgence climatique et environnementale impose la nécessité d'engager la France et l'Europe dans la transition alimentaire vers une consommation plus végétale, durable, saine, respectueuse de l'environnement, des animaux et des humains.

Les villes doivent apporter leur contribution à cette transition alimentaire. Réduire ses coûts de matières premières en privilégiant le végétal à l'animal, c'est aussi pouvoir réaffecter les économies réalisées, à des aliments de meilleure qualité, locaux et/ou biologiques, plus goûteux et donc moins gaspillés.

Ainsi,

Considérant, l'ensemble des points relevés ci-dessus,

Considérant l'engagement de la Ville de Bordeaux à travers le plan d'actions pour un territoire durable à haute qualité de vie porté par Bordeaux Métropole,

Considérant, que la Ville de Bordeaux s'est engagée à travers la signature du Pacte de Milan en 2015 et notamment de son article 1^{er} à développer un système alimentaire durable, inclusif, résilient, sûr et diversifié, qui fournit des aliments sains et abordables à tous dans le respect des droits fondamentaux, réduit au maximum le gaspillage, préserve la biodiversité et atténue les effets du changement climatique.

Le conseil municipal de Bordeaux, réunit en séance plénière le 29 avril 2019, sur proposition du groupe écologiste, émet le vœu que :

- soit étudié et proposé la mise en place d'un second **menu hebdomadaire végétarien (sans viande, ni poisson) pour les 23 500 repas quotidiens fournis par le SIVU Bordeaux-Mérignac** avant la rentrée scolaire de 2022,
- soit étudié la mise en place d'une alternative végétarienne à chaque repas en restauration scolaire, en remplacement de l'alternative sans viande aujourd'hui proposée et communiquer les résultats avant la fin de l'année 2019.
- soit étudiée l'intégration d'une part de protéines végétales plus importante dans les plats à base de produits carnés, afin, notamment de réduire les coûts de production et communiquer les résultats avant la fin de l'année 2019.
- soit intégré dans les communications et événements bordelais autour de l'alimentation un volet « alimentation durable », rappelant les problématiques en termes de santé, d'environnement et d'éthique de la consommation de protéines animales.

REJETE A LA MAJORITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Madame Alexandra SIARRI
et de Madame Cécile MIGLIORE

VOTE CONTRE DU GROUPE MAJORITE
VOTE CONTRE DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Monsieur Nicolas FLORIAN